

# ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



# DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

\*

Service général de l'enseignement fondamental et de l'enseignement spécialisé

#### **CIRCULAIRE N° 1476**

**Du** 24/05/2006

Objet : Enseignement secondaire spécialisé libre subventionné confessionnel.

Grilles horaires hebdomadaires et grilles horaires de la formation

professionnelle

Réseaux : LSC

Niveaux et services : SEC(Spéc)/Tous services

**Période** : A partir du 01/09/2006

Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement

spécialisé libres subventionnés,

Aux Chefs des établissements libres d'enseignement spécialisé

subventionnés par la Communauté française.

#### <u>Pour information</u>:

Aux Membres de l'Inspection de l'enseignement spécialisé,

Aux Vérificateurs de l'enseignement spécialisé,

Aux Directeurs des Centres P.M.S. spécialisés organisés et subventionnés par la Communauté française,

Aux Associations de parents,

Aux Organisations syndicales,

Aux Membres du Conseil Supérieur de l'enseignement spécialisé.

Autorités: Dir. gén Signataire(s): L.-A. HANSE

Gestionnaire : Service général de l'enseignement fondamental et de l'enseignement spécialisé

**Personne(s)-ressource(s):** Mme WILLEMS

Références facultative :

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, les grilles horaires hebdomadaires et les grilles horaires de la formation professionnelle de l'enseignement secondaire spécialisé libre subventionné confessionnel approuvées par Madame la Ministre-Présidente M. ARENA;

Ces grilles sont d'application au 1er septembre 2006.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE.

# ENSEIGNEMENT SPECIALISE SECONDAIRE LIBRE SUBVENTIONNE CONFESSIONNEL GRILLE HORAIRE HEBDOMADAIRE DE LA FORME 3.

Cours	Observation	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Religion	2	2	2	2
Formation			4.4	
de	14	14	11	9
base	4	4	4	2
Français-Actualité-Histoire	4	4	4	3
Math-Sciences-Géo	4	4	3	3
Education physique	3	3	2	2
Education artistique	2	2	1	-
Education sociale	1	1	1	1
Formation professionnelle	8 à 12	14	17	20
Au choix (Projet d'école - Soutien pédagogique)	4 à 12	2 à 6	2 à 6	1 à 5
TOTAL	32/36	32/36	32/36	32/36

# ENSEIGNEMENT SPECIALISE SECONDAIRE LIBRE SUBVENTIONNE CONFESSIONNEL

## FORME 3

GRILLE HORAIRE HEBDOMADAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

Secteur 1 : Agronomie

Phase 1 : Agronomie	14h	Phase 2 : Horticulture	17h		
Horticulture (CT)	0h à 3h	Horticulture (CT)	0h à 3h		
TP Horticulture (PP) TP Travaux du Palefrenier (PP)	7h à 14h 0h à 4h	TP Horticulture <sup>1</sup> (PP)	6h à 13h		
				Phase 3 : Ouvrier Jardinier20h	
		TP Horticulture <sup>2</sup> (PP)	0h ou 4h	Horticulture (CT)	0h à 3h
		TP Entretien de parcs et jardins <sup>2</sup> (PP)	Oh ou 4h	TP Entretien des parcs et jardins (PP)	17h à 20h
		TP Sylviculture <sup>2</sup> (PP)	0h ou 4h	Phase 3 : Ouvrier en exploitation hort	icole 20h
				Horticulture (CT)	0h à 3h
				TP Horticulture (PP)	17h à 20h
				Phase 3 : Ouvrier Forestier 20h	
				Sylviculture (CT)	0h à 3h
				TP Sylviculture (PP)	17h à 20h
		Phase 2 : Métiers du Cheval	17H	Phase 3 : Ouvrier Palefrenier	20h
		Travaux du palefrenier (CT)	Oh à 3h	Travaux du Palefrenier (CT) Oh à 3	Bh
		TP Travaux du Palefrenier (PP)	14h à 17h	TP Travaux du Palefrenier (PP)	17h à 20h

<sup>(1)</sup> Cours de base organisé obligatoirement

(2) L'école pourra organiser au maximum 2 de ces 3 cours, en fonction des métiers organisés en phase 3.	

## (3) Secteur 2 : Industrie

Phase 1 : Industrie 14h	Phase 2 : Mécanique ga	rage 17h	Phase 3 : Aide mécanicien	n garagiste 20h
CT : un seul intitulé au choix parmi Mécanique 1 (CT) Oh à 3h Mécanique garage (CT) Oh à 3h	CT: un seul intitulé au choix parr Mécanique garage (CT) Mécanique en cycles et petits engins	Oh à 3h	Mécanique garage (CT)  TP Mécanique garage (PP)	0h à 3h 17h à 20h
Carrosserie (CT) Oh à 3h  Mécanique en cycles et petits engins motorisés (CT)  Oh à 3h	TP Mécanique garage (PP)	TP: un seul intitulé au choix parmi TP Mécanique garage (PP) Oh ou (14h à 17h) TP Mécanique en cycles et petits engins motorisés (PP)		en cycles et petits s motorisés (CT)
TP: 1 ou 2 intitulés au choix parmi TP Mécanique (PP)  Oh ou (2h à 4h) ou (9h à 14h)	Phase 2 · Mécanique · (	0h ou (14h à 17h)	TP Mécanique en cycles et petits en  Phase 3 : Tôlier en carros	Oh à 3h gins motorisés (PP) 17h à 20h
TP Mécanique garage (PP) 0h ou (2h à 4h) ou (9h à 14h) TP Carrosserie (PP) 0h ou (2h à 4h) ou (9h à 14h)	17h	Phase 2 : Mécanique : Carrosserie/Tôlerie 17h		serie 2011
TP Mécanique en cycles et petits engins motorisés (PP)  Oh ou (2h à 4h) ou (9h à 14h)  Oh ou (9h à 14h)	Carrosserie (CT)	0h à 3h	Carrosserie (CT)	Oh à 4h
	TP Carrosserie (PP)	14h à 17h	TP Carrosserie (PP)	16h à 20h
			Phase 3 : Peintre en carross	erie 20 h
			Peinture en carrosserie (CT)	0h à 3h
			TP Peinture en carrosserie (PP)	17h à 20h
	Phase 2 : Construction	métallique 17h	Phase 3 : Métallier	20h
	Soudage (CT)	0h à 4h	Soudage (CT)	0h à 4h
	TP Soudage <sup>2</sup> (PP)	13h à 17h	TP Soudage (PP)	16h à 20h
			Phase 3 : Ferronnier	20h
			Ferronnerie (CT)	0h à 4h
(1) Complemental Manning il colling l'autordes			TP Ferronnerie (PP)	16h à 20h

Sous le vocable Mécanique, il y a lieu d'entendre notamment : ajustage, usinage, montage, machines-outils, soudage,... Sous le vocable Soudage en phase 2, on entend les techniques de base tant pour la ferronnerie que pour la métallerie. (1):

<sup>(2):</sup> 

(3): Profil provisoirement qualifiant

### **Secteur 3 : Construction**

Phase 1 : Construction 14h	Phase 2 : Equipement du bâtimer	ıt 17h	Phase 3 : Monteur en sanitai	re 20h
CT: un seul intitulé au choix parmi CGO (CT)  0h à 2h	Travaux sur tuyauterie (CT)	0h à 3h	Sanitaire (CT)	0h à 4h
Bois (CT)  Parachèvement du bâtiment (CT)  Oh à 2h  Oh à 2h	TP Travaux sur tuyauterie (PP)	14h à 17h	TP Sanitaire (PP)	16h à 20h
Travaux sur tuyauterie (CT) Oh à 2h Couverture non			Phase 3 : Monteur en chauff	age 20h
métallique (CT) Oh à 2h Installations électriques (CT) Oh à 4h			Chauffage (CT)	0h à 4h
			TP Chauffage (PP)	16h à 20h
	Phase 2 : Installations électriques bâtiment	du 17h	Phase 3 : Aide électricien	20h
TP: 1 ou 2 intitulés au choix parmi TP CGO <sup>1</sup> (PP)  Oh ou (2h à 4h) ou (8h à 14h)	Installations électriques (CT)	0h à 4h	Installations électriques (CT)	0h à 4h
TP Bois <sup>1</sup> (PP) Oh ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) TP Parachèvement du bâtiment <sup>1</sup> (PP)	TP Installations électriques (PP) 13h à	17h	TP Installations électriques (PP)	16h à 20h
Oh ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) TP Travaux sur tuyauterie <sup>1</sup> (PP)	Phase 2 : Construction gros-œuvr	e 17h	Phase 3 : Maçon	20h
Oh ou (2h à 4h) ou (8h à 14h)  TP Couverture non métallique <sup>1</sup> (PP)	Construction gros-œuvre (CT)	0h à 3h	Construction gros-œuvre (CT)	0h à 4h
Oh ou (2h à 4h) ou (8h à 14h) TP Installations électriques (PP)	` '	17h TP	TP Construction gros-œuvre (PP)	16h à 20h
0h ou (2h à 4h) ou (6h à 14h)	Carrelage (PP) Oh ou (3h à 6h)	6h) TP Pavage	Phase 3 : Ouvrier carreleur	20h
	on ou (sin a on)		Carrelage (CT)	0h à 4h
TP Entretien du bâtiment et de son environnement <sup>1 et 2</sup> (PP)  Oh ou 14h			TP Carrelage (PP)	16h à 20h
			Phase 3 : Paveur	20h
			Pavage (CT)	0h à 4h
			TP Pavage (PP)	16h à 20h

<sup>(1):</sup> Les ressources disciplinaires liées au dessin technique, à la technologie, aux notions de sécurité sont obligatoirement comprises dans les cours de TP.

Pour les écoles qui organisent l'Entretien du bâtiment et de son environnement (2) : En 1ère phase le cours de TP Entretien du bâtiment et de son environnement se compose obligatoirement

o d'un volet horticulture et

o d'au minimum 2 des 3 autres cours (Bois – Peinture – CGO).

iment 17h	Phase 3 : Ouvrier en peinture du	bâtiment 20h
Oh à 3h Oh à 3h	Peinture (CT)	0h à 4h
	TP Peinture (PP) 16h a	
05 > 155 175	Phase 3 : Ouvrier plafonneur	20h
	Plafonnage (CT) 0h	n à 4h
	TP Plafonnage (PP)	16h à 201
17h	Phase 3 : Monteur placeur d'éléme	
Oh à 3h	Bois (CT)	0h à 4
14h à 17h	TP Bois (PP)	16h à 20
ment 17h	Phase 3 : Poseur de couvertures	
	métalliques	20
0h à 3h	Couverture non métallique (CT)	0h à 3
10h à 13h TP	TP Couverture non métallique (PP)	13h à 16
4h		4h
17h		bâtiment (
	de son environnement 2011	
3h à 6h	TP Horticulture (PP)	4h à 8h
4h à 8h		4h à 8h
2h à 6h TP	TP Parachèvement du bâtiment (PP) 4h à 8h	
21 \ 21	TD C 4 4'	41 \ 01
2h à 6h 0h ou2h	TP Construction gros-œuvre (PP)	4h à 8h
	0h à 3h 0h à 3h 0h à 15h ou 17h 0h à 15h ou 17h  17h 0h à 3h 14h à 17h ment 17h  0h à 3h 17h 17h 17h 17h 3h à 6h 4h à 8h	Oh à 3h  Oh à 3h  Peinture (CT)  TP Peinture (PP)  Phase 3 : Ouvrier plafonneur  Plafonnage (CT)  TP Plafonnage (PP)  Phase 3 : Monteur placeur d'éléme  Oh à 3h  Bois (CT)  TP Bois (PP)  TP Bois (PP)  Phase 3 : Poseur de couvertures métalliques  Oh à 3h  Couverture non métallique (CT)  TP Couverture non métallique (PP)  TP Zinguerie (PP)  TP Ah  TP Horticulture (PP)  TP Bois (PP)  TP Horticulture (PP)  TP Bois (PP)  TP Horticulture (PP)  TP Bois (PP)  TP Horticulture (PP)  TP Bois (PP)

<sup>(3) :</sup> Il est conseillé de prendre un volume important en bois, cette partie reprenant le volet « bois » + le volet « aménagement » (4) : Ces cours sont obligatoirement organisés pour les élèves qui se préparent au métier « Surveillant équipier en logistique sportive »

**Secteur 4 : Hôtellerie-Alimentation** 

Phase 1 : Hôtellerie-Alimentation 14h	Phase 2: Restauration 17	<sup>7</sup> h	Phase 3 : Commis de cuisine	20h
Art culinaire <sup>1</sup> (CT) Oh à 3h	Art culinaire <sup>1</sup> (CT)	0h à 3h	Art culinaire <sup>1</sup> (CT)	0h à 3h
Education plastique <sup>2</sup> (CS) 0h ou 1h	Education plastique <sup>2</sup> (CS)	Oh ou 1h	Education plastique <sup>2</sup> (CS)	0h ou 1h
TP Art culinaire <sup>3</sup> (PP) 10h à 14h	TP Art culinaire <sup>3</sup> (PP) TP Salle <sup>3</sup> (PP)	8h à 13h 4h à 6h	TP Art culinaire <sup>3</sup> (PP) TP Salle <sup>3</sup> (PP)	14h à 17h 3h
	Tr Suite (TT)	111 4 011	Phase 3 : Commis de salle	20h
			Salle (CT) Education plastique <sup>1</sup> (CS)	Oh à 3h Oh ou 1h
			TP Salle <sup>3</sup> (PP) TP Art culinaire <sup>3</sup> (PP)	14h à 17h 3h
Provisoirement qualifiant, grilles parallèles à celles de type Nouvelle Forme	Phase 2 : Boulangerie-Pâtisserie	e 17h	Phase 3 : Ouvrier en Boulanger	rie-Pâtisserie 20h
Boulangerie-Pâtisserie (CT) 0h à 3h	Boulangerie-Pâtisserie (CT)	Oh à 3h	Boulangerie-Pâtisserie (CT)	Oh à 3h
, ,	Education plastique <sup>1</sup> (CS)	Oh à 3h	Education plastique <sup>1</sup> (CS)	0h à 3h
TP Boulangerie-Pâtisserie (PP) 0h à 14h	TP Boulangerie-Pâtisserie (PP)	9h à 17h	TP Boulangerie-Pâtisserie (PP)	
TP Maintenance des locaux (CTPP) 0h à 2h	TP Maintenance des locaux (CTP	P) Oh à 2h	TP Maintenance des locaux (CTF	PP) Oh à 2h

Dans le secteur Hôtellerie Alimentation, un seul groupe prépare les élèves à un choix d'orientation pour deux métiers très complémentaires. Il semble donc indispensable que des ressources du second métier soient installées (voire certaines compétences maîtrisées) pour répondre non seulement à une motivation de certains jeunes mais aussi à la compréhension réciproque des activités exercées par les élèves engagés dans l'autre métier.

<sup>(1):</sup> Les composantes d'éducation familiale et sanitaire ainsi que celles de savoir vivre sont inclues dans les cours CT Art culinaire ou CT Salle et donc repris dans les cours PP correspondants si tel est le choix de l'école.

<sup>(2):</sup> L'organisation du cours CS Education plastique 1h n'est pas obligatoire si son contenu est englobé dans les CT ou dans les PP correspondants.

(3): Comme décrit dans les programmes, les cours de pratique professionnelle d'art culinaire et de salle des trois phases comprennent un volet maintenance des locaux et des matériels.

**Secteur 5 : Habillement** 

Phase 1 : Habillement	14h	Phase 2 : Habillement	17h	Phase 3 : Ouvrier Retoucheur	20h
TP Habillement <sup>1</sup> (CTPP)	0h ou 14h	TP Habillement <sup>1</sup> (CTPP)	17h	TP Habillement <sup>1</sup> (CTPP)	20h
				Phase 3 : Piqueur polyvalent <sup>2</sup>	20h
				TP Habillement <sup>1</sup> (CTPP)	20h
		Phase 2 : Travail du cuir	17h	Phase 3 : Ouvrier en maroquineri	e 20h
TP Travail du cuir (PP)	0h ou 14h	TP Travail du cuir <sup>3</sup> (PP)	5h ou 7h	TP Maroquinerie (PP)	20h
		TP Maroquinerie <sup>4</sup> (PP) TP Cordonnerie <sup>4</sup> (PP)	0h ou 10h ou 12h 0h ou 10h ou 12h	Phase 3 : Cordonnier	20 h
		11 Cordonneire (11)	on ou fon ou fan	TP Cordonnerie (PP)	20h

Les ressources disciplinaires liées au dessin, à la technologie, à l'hygiène, à la sécurité et à l'éveil à la mode sont intégrées et développées dans les cours de Travaux pratiques.

- (1): Sous le vocable Habillement il y a lieu d'entendre retouche, assemblage textile et repassage, notions qui seront précisées en fonction des différents programmes.
- (2) : La qualification « Repasseur-Finisseur » sera délivrée en plus de celle du « Piqueur polyvalent » en fonction des compétences maîtrisées en repassage.
- (3): Le cours de base TP Travail du cuir est obligatoirement organisé.
- (4) : L'école organisera un des deux cours en fonction du métier organisé en phase 3

## Secteur 6 : Arts appliqués

Provisoirement qualifiant, grilles parallèles à celles de type Nouvelle Forme

Phase 1 : Arts Appliqués 1	4 h	Phase 2 : Accordage de pianos	17h	Phase 3 : Accordeur de pianos	20h
Accordage de pianos (CT) Vannerie (CT)	0h à 3h 0h à 3h	Accordage de pianos (CT)	0h à 5h	Accordage de pianos (CT)	0h à 5h
Dessin-Publicité (CT)	0h à 14h				
TP Accordage de pianos (PP) TP Vannerie (PP)	0h à 14h 0h à 14h	TP Accordage de pianos (PP)	12 à 17h	TP Accordage de pianos (PP)	15hà 20h
		Phase 2 : Vannerie	17h	Phase 3 : Vannier	20h
		Vannerie (CT)	Oh à 2h	Vannerie (CT)	Oh à 2h
		TP Vannerie (PP)	15h à 17h	TP Vannerie (PP)	18h à 20h
		Phase 2 : Dessin – Publicité	17h	Phase 3 : Aide publiciste	20h
		Dessin-Publicité (CT)	17h	Dessin-Publicité (CT)	20h

Secteur 7 : Economie

Phase 1 : Economie	14h	Phase 2 : Travaux de magasin	17h	Phase 3 : Auxiliaire de magasin 20h	
Français (CG) Utilisation de l'outil informatique (ER) Mathématiques (CG) Langues modernes (CG)		` 2 0 2	2h Langues 2h Sciences 5h	Français (Communication) (CG) 2h Langumodernes (CG) 0h ou 2h Sciences économiques <sup>2 &amp; 3</sup> (CG) 2h à 4h	ues
Sciences économiques (CG) <sup>1</sup> Ou TP Travaux de bureau (PP) <sup>1</sup> Ou TP Travaux de magasin (PP) <sup>1</sup>	4h ou 6h	TP Travaux de magasin <sup>2</sup> (PP)	7h à 11h	TP Travaux de magasin <sup>2</sup> (PP) 12h à 16h	
	J			Phase 3 : Equipier logistique 20	h
				Français (Communication) (CG) Oh ou 2h Langue modernes (CG) Oh ou 2h Sciences économiques <sup>2 &amp; 3</sup> (CG) 2h à 4h	es
				TP Travaux de logistique <sup>2</sup> (PP) 12h à 18	8h
		Phase 2 : Travaux de bureau	17h	Phase 3 : Encodeur de données 20 h	
		Français (Communication) (CG) Mathématiques (CG) Langues modernes (CG)	2h à 4h 0h à 2h 0h ou 2h	Français (Communication) (CG) Oh ou 2h Mathématiques (CG) Oh ou 2 Langues modernes (CG) Oh ou 2h	2h
		TP Travaux de bureau (PP)	9h à 15h	TP Encodage de données (PP) 14h à 18	βh
				Phase 3 : Assistant de réception-téléphoni 20h	iste
				CG Langues modernes Oh ou 2	2h
				TP Travaux de bureau (PP)	4h
				Français <sup>1</sup> (Communication) 0h ou 14h ou 1	6h
(1) Latitudé ou choire Duoquous				<b>ou</b> TP Réception-téléphonie (PP) 0h ou14h ou 16h	

 <sup>(1):</sup> Intitulé au choix – Programme identique
 (2): En plus des notions abordées en formation de base, les notions de mathématique spécifiques aux Métiers du magasin seront abordées aux cours de « Sciences économiques », « TP Travaux de magasin » et « TP Travaux de logistique »

(3) : Le cours « Sciences économiques » comprend le volet informatique appliquée.							

**Secteur 8 : Services aux personnes** 

Phase 1 : Services aux personnes 14h	Phase 2 : Services sociaux et familiaux 17h	Phase 3 : Aide ménagère 20h
Education nutritionnelle <sup>1</sup> (CTPP) 4h	Education nutritionnelle <sup>1</sup> (CTPP) 5h	Formation pratique : Vie quotidienne <sup>2</sup> (CTPP) 20h
Formation pratique : Vie quotidienne <sup>2</sup> (CTPP) 10h	Formation pratique : Vie quotidienne <sup>2</sup> (CTPP) 12h	Phase 3 : Aide logistique de collectivités20h
		Formation pratique : Vie quotidienne <sup>2</sup> (CTPP) 20h
		Phase 3 : Technicien de surface – Nettoyeur 20h
		TP Maintenance des locaux (CTPP) 20h
		Phase 3 : Ouvrier en blanchisserie –
		Nettoyage à sec 20h
		TP Maintenance du linge (CTPP) 20h
	Provisoirement qualifiant, grilles parallèles à	Phase 3 : Aide polyvalente de collectivités
	celles de type Nouvelle Forme	20h
	Phase 2 : Services sociaux et familiaux pour	
	les écoles qui organisent le métier d'Aide polyvalente de collectivité 17h	
	Education nutritionnelle <sup>1</sup> (CTPP) 5h	Formation pratique : Vie quotidienne <sup>2</sup> (CTPP)  10h à 12h
	Formation pratique : Vie quotidienne <sup>2</sup> (CTPP) 8h	10ft a 12ft
	TP Aide à la personne (PP) 4h	TP Aide à la personne (PP) 8h à 1

<sup>(1):</sup> Sous le vocable « Education nutritionnelle » on entend des notions de nutrition appliquées lors de la préparation de repas équilibrés pour le jeune.

<sup>(2):</sup> L'intitulé «Formation pratique: Vie quotidienne » comprend les volets maintenance des locaux, du matériel et du linge, ainsi que, pour la 1ère phase la connaissance des règles de savoir-vivre et, pour les 2ème et 3ème phases, des notions de déontologie nécessaires aux métiers d'aide ménagère et d'aide logistique.

## Grilles de référence en 1<sup>ère</sup> phase forme 3 Module « Approche polyvalente du secteur »

Dans son article 54 - §1<sup>er</sup> - 2° le décret du 3 mars 2004 précise que : « La première phase comporte une <u>approche polyvalente dans un secteur</u> professionnel d'une durée maximale d'une année scolaire, sauf avis motivé du conseil de classe. »

Depuis la mise en œuvre de la réforme de forme 3 toutes les écoles ont répondu à cet objectif en intégrant dans la grille horaire un cours principal de pratique professionnelle et au moins un cours relevant d'un deuxième groupe professionnel à raison de minimum 2h/semaine. Exemple : 12 h de bois et 2h de peinture.

Si ce moyen est souvent difficile à mettre en œuvre, il s'avère dans certains cas contreproductif sur le plan pédagogique. L'intention louable n'atteint pas souvent son réel objectif, celui d'élargir les horizons de l'élève, et d'éviter le l'enfermer dans un choix prématuré. Les principales raisons évoquées *unanimement* par les écoles du réseau de l'enseignement catholique après 8 années de réforme expérimentale sont les suivantes :

- 1. En raison de la pénurie il est dans certains secteurs très difficile de trouver un professeur de pratique professionnelle. Et dans le cas présent, cette difficulté est multipliée par le fait qu'il s'agit bien souvent d'une charge de travail incomplète. Trouver un prof de soudure pour donner 2h/semaine dans une classe de mécanique garage relève parfois de l'impossibilité. Idem pour un prof de bois en peinture, pour un prof d'électricité en carrosserie, etc...
- 2. La difficulté prend encore plus d'ampleur dans les petites écoles, ou dans celles qui n'organisent qu'un groupe dans un secteur. Elles ne peuvent pas, comme dans les grandes écoles, réguler les attributions des profs de différents secteurs ou groupes. Si une école de construction n'organise que le groupe CGO elle aura bien des difficultés à trouver pour quelques heures un prof de bois ou de peinture.
- 3. Dans de nombreux cas les élèves sont déterminés dans leur choix professionnel dès la fin du temps d'observation. Les contraindre de suivre l'année suivante quelques heures de formation dans un autre métier entraîne démotivation, décrochage et/ou comportements perturbateurs.
- 4. Dans certains secteurs cette obligation n'est pas de mise. Soit le secteur ne comporte qu'un groupe (en horticulture) soit les groupes nécessitent des équipements coûteux qu'une école ne peut acheter pour ne l'utiliser qu'à raison de 2h/semaine. C'est le cas de l'habillement avec ses groupes textile et cuir.

Devant ce constat l'enseignement catholique a opté pour un choix laissé aux écoles : soit le maintien d'un deuxième cours à la grille de référence, soit l'obligation d'organiser en 2<sup>ème</sup> année un module intitulé « Approche polyvalente du secteur ». Ce choix devrait être indiqué dans le projet d'établissement.

Ce module comporterait des activités d'information et de découverte des autres groupes professionnels du secteur. En voici quelques unes à titre illustratif :

- Dans l'école, ou dans d'autres écoles, stages d'observation dans les ateliers d'un autre groupe ;
- Visites extérieures auprès d'artisans ou d'entreprises ;
- Quelques travaux pratiques simples organisés par le professeur de pratique professionnelle ;
- Ces activités et visites doivent toucher les autres groupes du secteur ;
- Le projet est développé tant dans les cours de pratique professionnelle qu'en formation de base ou en activités au choix de l'établissement ;
- Chaque école tient à disposition de l'Inspection un registre daté des activités prévues et réalisées.

Nous sommes persuadés que cette façon d'envisager les choses sera plus praticable pour les écoles et répondra mieux aux intentions pédagogiques de cette année d'approche polyvalente. Nous faisons confiance à la créativité des enseignants pour développer ces modules au mieux des intérêts des élèves.

Ce dispositif pédagogique novateur s'inspire directement des conclusions d'un récent colloque sur le thème de « L'école orientante »